



ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES
2C CRÉATIONS



PROGRAMME D'ADAPTATION

SITUATION DE HANDICAP

L'Accès à la Formation des Personnes en Situation de Handicap (PSH) passe par des moyens adaptés et constituent des obligations nationales. La reconnaissance de la qualité du Travailleur Handicapé (RQTH) donne accès des droits et prestations.

Dans chaque département, un lieu unique d'accueil, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et sa commission (CDAPH) constituent le pivot du dispositif d'aide et d'insertion professionnelle des personnes handicapées. Au vu de son plan personnalisé de compensation, la personne handicapée sera orientée vers une mesure d'insertion professionnelle adaptée à sa situation.

Notre Organisme a étudié les faisabilités de cet accueil et tient un registre d'accès mis à jour selon les normes fixées au niveau national.

Les Formations sont adaptées à certains handicaps après analyse d'un référent pédagogique adapté. Le passage par un référent handicap partenarial extérieur sera nécessaire au préalable.

Cependant, la Responsable de l'Organisme Mme Carolle BORDA sera votre référent handicap au sein de votre projection de parcours de formation professionnelle par sa compétence antérieure et expérience dans la Prévention Santé et l'Action Sociale.

Organismes partenaires contactés à ce jour pour votre orientation

MDPH. CAP EMPLOI. ADAPT. AGEFIPH. Médecine au Travail. Service Social CARSAT.

Nos locaux ne sont pas adaptés aux Handicaps Moteurs Complexes (au niveau des toilettes notamment) et devront nécessiter en cas d'accord d'une location d'un local extérieur pour vous former. Cependant, les programmes et objectifs pédagogiques peuvent s'adapter à votre Handicap (formation présentiel extérieure ou FOAD). Un référent pédagogique rattaché à notre organisme, Madame Aurore Queret, pourra être votre soutien en Langage des Signes en cas de besoin selon les conditions d'accueil.

Merci de nous indiquer au préalable de votre inscription votre statut de Travailleur Handicapé afin d'adapter notre approche et notre analyse de vos besoins tout en prévoyant l'adaptation de notre accompagnement pédagogique, tout en mettant en place notre réseau de partenaires.

Votre Handicap ne sera en aucun cas un frein à votre développement de compétences mais il demandera une analyse préalable approfondie afin que notre organisme puisse s'adapter au plus près de vos besoins, tout en mettant les aides financières attribuées à votre statut actuel. Tout dossier devra être suivi de manière individuelle et en réseau partenarial.

Bienvenue à vous pour votre évolution professionnelle en accès pour tous.

Carolle Responsable et Formatrice

